

FORMATION CONTINUE (ADULTE)



ASSISTANT AUXILIAIRE VETERINAIRE

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR :

**AUXILIAIRE VETERINAIRE DANS UNE STRUCTURE VETERINAIRE
CANINE, RURALE OU MIXTE ?**

Le MÉTIER

- ➔ Le titulaire de ce diplôme de niveau IV reconnu au RNCP travaille en entreprises vétérinaires libérales : cabinet, clinique ou centre hospitalier vétérinaire. L'Assistant auxiliaire Vétérinaire assiste le ou les praticiens exerçant dans une structure vétérinaire libérale.
- ➔ Placé sous la responsabilité du ou des vétérinaires il effectue l'accueil et la réception des clients, assure le secrétariat, apporte de l'aide à la gestion et à la comptabilité, maîtrise la vente de produits vétérinaires sans prescription, assure l'hygiène et la maintenance des locaux, du matériel et des textiles professionnels, assure l'hygiène, la sécurité et l'aide à la contention des animaux, apporte de l'assistance technique au praticien, assure l'aide à la consultation, aux soins, aux examens, à la radiologie et à la chirurgie, prépare le matériel médical et chirurgical.

Les CONDITIONS D'ADMISSION

- ➔ Niveau BAC exigé
- ➔ Test de positionnement
- ➔ Entretien de motivation
- ➔ Stage de 15 jours en milieu professionnel

La POURSUITE D'ÉTUDES

- ➔ Après 1 année d'expérience, l'AAV peut passer le diplôme d'ASV en VAE.

Le CONTENU DE LA FORMATION

La formation **Auxiliaire vétérinaire AAV** est une formation continue (adultes). Cette formation se déroule sur le centre de formation et en stage. Les cours ont lieu en présentiel et les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique, dans l'animalerie pédagogique du CFPPA FORMA'TERRA.

- 477 h de cours et 406h de stage en structure vétérinaire

BLOCS DE COMPETENCES		HEURES
BLOC 1	Assurer le secrétariat administratif et comptable de la clinique vétérinaire	97
BLOC2	Conseiller et renseigner la clientèle de la clinique vétérinaire	185
BLOC 3	Entretien et désinfecter les locaux, les équipements, les matériels et les textiles	62
BLOC 4	Assister le vétérinaire lors des soins et des interventions chirurgicales	71
BLOC 6	Assister le vétérinaire lors de son activité auprès des animaux de compagnie autres que chien et chat = NAC (nouveaux animaux de compagnie)"	48
BLOC 7	" : BLOC 7: Assister le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie	14
TOTAL	"	477

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE DE PROFESSIONNELS



Aurélie Guttierrez
(Coordinatrice de la formation/ ASV)



Manuela Parot (Référente pédagogique / Vétérinaire)



Hélène Lesot (Formatrice/ Vétérinaire spécialisée en NAC)



Nicolas Capot (Formateur/ Chef d'entreprise du secteur animalier)

- ➔ Dr Venturini Laurent, formateur, vétérinaire
- ➔ Dr Lerouzcic Celine, formatrice, vétérinaire
- ➔ Mr Sulspis Mathilde, formatrice, vétérinaire
- ➔ Mme Fresca Lucie, formatrice, ASV

LES + DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

- ➔ Un réseau de partenaires professionnels investis dans la formation des jeunes et de demandeurs d'emploi.
- ➔ De nombreux équipements à disposition des apprenants : internat, CDI, salles informatiques, animalerie pédagogique, etc.



FORMA'TERRA

Site de Piton Saint-Leu
239 CD13, 97424 Piton Saint-Leu
Tél : 02.62.45.92.92 – contact@formaterra.re

SUIVEZ-NOUS SUR : www.formaterra.re



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

